



CLASSEMENT SANS SUITE
D'UNE DECLARATION PREALABLE
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
Dossier déposé complet le 10 Juin 2026	N° DP 16366 26 00028
Par : PHILIPPE VEDIAUD PUBLICITE représentée par GUENAIS Samantha Demeurant à : 53 Rue Corbier Thiébaud 60270 GOUVIEUX Pour : PL n°1 - Implantation de mobilier urbain type planimètre situé 28 rue de la grande champagne (16130) Segonzac (zone abf). Sur un terrain sis à : Rue de la Grande Champagne 16130 Segonzac Cadastré : AI45	Destinations : Mobilier urbain

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé en date du 10 juin 2026 un dossier de demande de Déclaration préalable enregistré sous les références portées dans le cadre ci-dessus.

Vous venez de me faire savoir par courrier via le GNAU en date du 15/06/2026 que vous abandonnez votre projet, j'ai donc l'honneur de vous confirmer que conformément à votre souhait, votre demande est classée **sans suite**.

En conséquence, vous trouverez en retour sous ce pli votre dossier de demande.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

SEGONZAC, le 25 juin 2026

Le Maire,


Laurent GEORGES